

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE
Le **mardi 22 avril 2025** - Compte-rendu synthétique

Participants :

*Pour la **CLDR Citoyens** : Nicole AUBRY, Cécile CALLEWAERT, Julien CLAESSENS, Carine DORTU, Christophe DUBOIS, Anne Marie LADURON, Nicole LARDINOIS, Laure LEISER, Valérian MANNEBACK, Luc MÉLON, Françoise MERCIER, Quentin MERCIER, Frédéric MAYNE, Dany MOREL, Mathieu REMY, Philogène VAN LIERDE, Vincent VANDERROOST, Mathieu VENTRE DE LA TOULOUBRE ;*

*Pour la **CLDR Elus** : Eric BALZA (Échevin du DR), Jean-Pierre BRICHART, Emmanuel BURTON (Bourgmestre), Nadia EL ABASSI, Charles TRAORÉ (Président de la CLDR), Hervé VAN DER SCHUEREN, Philippe VANHOLLEBEKE ;*

*Pour l'**Administration communale** : Valérie DAMANET (Conseillère en mobilité) et Marina PETRY (Agent relais ODR) ;*

*Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE.*

***Excusés** : Agnès CHEVALIER, Philippe CLEIREN, Julien CLEMMEN, Marine DEBAUT, Nathalie NACHTEGAELE, Marnix NACHTEGAELE, Manon PATINY, Gisèle ROUSSEAU, Bernadette SELLIER, Martine SIERENS, Bernard SIMON, Emmanuel THEYS, Martine FRÈRE-RICHARD, Cédric VERMEIREN.*

Copie :

- aux membres de la CLDR
- au Collège communal
- à l'Administration communale : à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR
- à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)
- à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW

Annexes :

- Annexe 1 - PPT de présentation CLDR

Ordre du jour :

1. **Accueil des nouveaux membres**
 2. **Introduction et approbation du CR du 25 novembre 2024**
 3. **Rétrospective depuis passage en PAT (Pôle d'Aménagement du Territoire)**
 4. **Proposition programme de travail 2025 - 2026**
 5. **Actualisation de 2 FP (fiches-projets)**
 6. **Lancement de 2 nouveaux GT**
 7. **Divers et verre de l'amitié**
-

1. Accueil des nouveaux membres

En avril 2025, le Conseil communal a approuvé la candidature de 4 citoyens pour pourvoir au remplacement des 4 membres démissionnaires de la CLDR.

Afin de faciliter le travail et la participation de ces nouveaux membres au sein de la CLDR, la FRW leur a proposé d'arriver 30 minutes avant le reste de la CLDR afin de partager avec eux de l'information sur :

- L'Opération de Développement Rural (ODR)
- Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
- Les spécificités du PCDR de Villers-la-Ville
- Les projets du PCDR de Villers-la-Ville
- La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), ses rôles, ses missions et les clés de son succès.

Ces informations sont reprises dans l'annexe 1 (présentation PPT). Les nouveaux membres ont également reçu un exemplaire du résumé du PCDR.

2. Introduction et approbation du CR du 25 novembre 2024

La séance se poursuit ensuite avec l'ensemble des membres qui se sont joints aux 4 nouveaux membres.

2.1 Compte-rendu du 25 novembre 2024

Le compte-rendu de la réunion interCLDR du 25 novembre 2024 avait été transmis aux membres le 19 décembre 2024. Afin de faciliter son approbation lors de la prochaine séance, il sera à nouveau envoyé avec le présent compte-rendu.

2.2 Renouvellement de la CLDR

À la suite des élections communales de 2024 et du départ de quatre membres, la CLDR a été partiellement renouvelée.

Par ailleurs, le nouveau Collège a redistribué certaines compétences, et c'est désormais Monsieur Éric BALZA qui prend en charge le Développement Rural, succédant ainsi à Monsieur Philippe VANHOLLEBEKE. La CLDR, son Président, Monsieur Charles TRAORE et le nouvel échevin du Développement Rural tiennent à remercier chaleureusement Philippe pour son engagement et son excellent travail dans l'élaboration du PCDR.

Nouveau quart communal :

- Eric BALZA (Échevin du PCDR)
- Jean-Pierre BRICHART
- Emmanuel BURTON (Bourgmestre)
- Nadia EL ABASSI
- Martine FRERE-RICHARD
- Charles TRAORE (Président de la CLDR)
- Hervé VAN DER SCHUEREN
- Philippe VANHOLLEBEKE
- Cédric VERMEIREN

Membres démissionnaires :

- Manon CROSSET
- Frédéric PHILIPPE
- Olivier STRENS
- Philippe STRENS

Nouveaux membres :

- Christophe DUBOIS
- Nicole LARDINOIS
- Dany MOREL
- Mathieu REMY

2.3 Tour de table pour faire connaissance

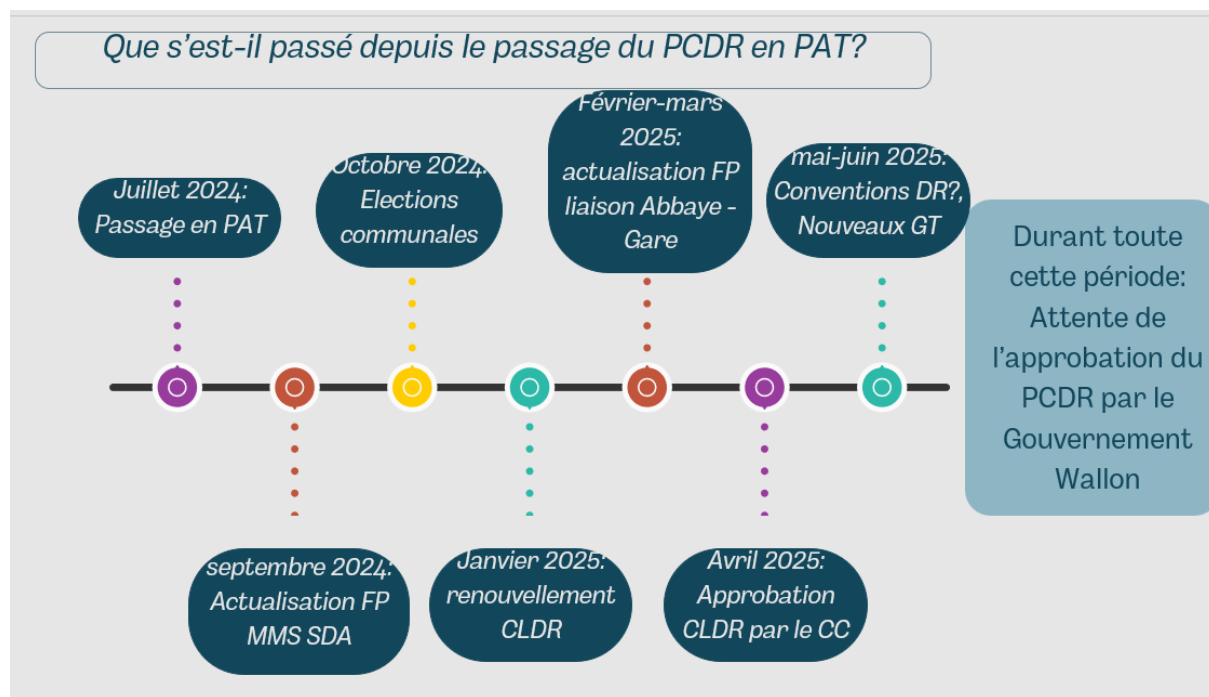
Le Président propose aux membres (anciens et nouveaux) de se présenter chacun à leur tour. Un petit twist vient apporter un peu de gourmandise à l'expérience. Les membres donnent leur prénom et nom, leur village et leur métier puis pêchent un petit d'œuf de Pâques dont la couleur leur indique un élément personnel à partager avec les autres membres :

- *Rose: endroit préféré dans la Commune*
- *Vert: resto préféré dans la Commune*
- *Orange: événement/fête préféré(e) de la Commune*
- *Jaune: promenade préférée dans la Commune*



Ce moment convivial clôture l'introduction.

3. Rétrospective depuis passage en PAT



La FRW retrace les quelques mois qui se sont déroulés entre la CLDR d'approbation de l'avant-projet du PCDR (mai 2024) et la CLDR de ce mois d'avril 2025.

La Commune - toujours en attente de l'approbation de son PCDR par la Ministre Anne-Catherine DALCQ, et le Gouvernement Wallon - a décidé de prendre les devants et d'avancer sur l'actualisation de certaines FP. L'objectif est de pouvoir demander plusieurs conventions rapidement après l'approbation du PCDR.

Questions / commentaires de la CLDR

1. Accès aux documents du PCDR :

- Un membre a signalé ne pas avoir trouvé les fiches-projets sur le site de l'ODR, bien que le diagnostic partagé soit disponible. Il est précisé que le PCDR n'est pas encore signé, mais le sera bientôt. Le PCDR complet sera alors mis sur le site à la disposition de tous.
- Action :** Vérifier les documents disponibles sur le site.

2. Participation au Groupe de Travail (GT) Mobilité :

- Julien CLAESSENS souhaite rejoindre le GT Mobilité.
- Action :** Renvoyer un appel à toute la CLDR pour voir si d'autres membres sont intéressés.

3. Signature du PCDR par la Ministre :

- Question sur les raisons pour lesquelles la Ministre n'a pas encore signé le PCDR.
 - La Ministre n'a signé aucun des PCDR en attente depuis qu'elle est en fonction. Cela ne remet aucunement en cause la qualité du PCDR de VLV, salué par le PAT.

- Inquiétude quant à la possibilité pour la Ministre de modifier des éléments du PCDR, notamment de diminuer les montants alloués.

➤ Chaque Ministre a l'opportunité de réformer les politiques régionales. Si l'importance du développement Rural est reconnue, la Ministre reformera possiblement certaines parties de la politique de DR.

4. Ajout de nouvelles fiches-projets :

- Possibilité d'ajouter de nouvelles fiches-projets, avec un maximum de deux nouvelles fiches (Adendum) sur la durée de validité d'un PCDR (1 fiche/5ans). Les projets concernés doivent correspondre à la stratégie du PCDR.
- **Remarque :** L'ajout de nouvelles fiches est lourd en termes de procédure.

5. Scission des fiches-projets :

- Question sur la possibilité de scinder les fiches-projets existantes pour obtenir plus de subsides.
- La règle actuelle est en principe : « Une fiche – une convention ». Il n'est pas possible de scinder la FP pour demander plusieurs conventions (et donc plusieurs fois le subsidy).

4. Proposition programme de travail 2025 - 2026

Eric Balza, Échevin du Développement Rural, présente à la CLDR la proposition de programme de travail pour l'année 2025 et pour 2026. Le Collège s'est penché sur les projets qu'ils proposent de mettre en œuvre en priorité et souhaite recueillir l'avis de la CLDR sur cette proposition.

2025

Proposition pour 2025

Projets

- FP 1.2 Création d'une **maison multiservices** à Sart Dames Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal
- FP 1.II Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre **l'Abbaye à la gare** et le centre de Villers-la-Ville
- FP 3.I Faciliter les travaux de modification du lien piéton **entre les arches de l'Abbaye et le Chalet** de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé
- FP 1.7 Créer et publier des **cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires**, sécurisés et balisés






GT de la CLDR - Actions



- FP 2.1 Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
- FP 2.2 Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

- 1) *FP 1.2 Création d'une maison multiservices à Sart Dames Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal* – **Convention en DR** possible et souhaitée

- ➔ Cette demande de convention sera bel et bien la 1ère demande. Tout est en ordre pour pouvoir lancer la procédure dès que le PCDR sera approuvé (actualisation FP, implication de différents services communaux...)
- 2) *FP 1.11 Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye et la gare et le centre de Villers-la-Ville – **Convention en DR** possible et souhaitée*
 - ➔ Ce projet est actuellement en cours de réflexion (services communaux, Collège, Groupe de travail Mobilité du 19 mars 2025 et rencontre avec l'Abbaye le SPW et l'AWAP le 20 mars 2025).
 - ➔ Ce projet pourrait être la seconde demande de convention en DR
- 3) *FP 3.1 Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé – Pas de convention*
 - ➔ Projet en cours de réflexion dans les dossiers du SPW
 - ➔ Réunion avec l'Abbaye, la Commune, le SPW et l'AWAP le 20 mars
 - ➔ Pas de demande de convention car c'est un projet du SPW
- 4) *FP 1.7 Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utiles, sécurisés et balisés*
 - ➔ En attente de l'avancée des travaux du GAL

2026

Proposition pour 2026



Projets

- FP 3.13 Création d'une **Maison de village** et de ses abords à Tilly
- FP 1.5 Création d'une **Maison Multiservices** et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville
- FP 1.10 Aménager un **tronçon cyclo-piéton** en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras
- FP 1.1 Embellir le **réseau de promenades** par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis
- FP 2.7 Créer une aire de **bivouac**






GT de la CLDR - Actions

- Faire le bilan des 2 GT 2025 et définir les suites
- En fonction lancement d'un nouveau GT ou non

- 5) *FP 3.13 Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly – **Convention en DR** possible jusqu'à 680.000EUR sur base d'un plafond de 850.000EUR*
 - ➔ Cette FP se trouve en lot en 3, mais la Commune souhaite rendre ce projet prioritaire durant les prochaines années. En effet, la situation bloquante du projet a récemment sauté (raison pour laquelle le projet était en lot 3) et il est donc possible d'activer concrètement le projet.
- 6) *FP 1.5 Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville – **Convention en DR** possible et souhaitée*
 - ➔ Vu l'occupation par le GAL et du comptoir d'EPICOEUR dans cette infrastructure, ainsi que la mise en place officielle de la Maison des Jeunes en juin, la Commune souhaite réaliser ce projet à moyen terme, pour l'instant le bâtiment est utilisable en l'état
- 7) *FP 1.10 Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras*

- ➔ Pas un projet conventionnable en DR et qui ne dépend pas de la Commune
- ➔ Néanmoins, le souhait est de pouvoir débloquer la situation sur ce projet en sollicitant une rencontre avec le SPW, peut-être déjà en 2025

8) *FP 1.1 Embellir le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis*

- ➔ En attente de la réalisation de la FP 1.7

9) *FP 2.7 Créer une aire de bivouac* - Ce projet pourrait être mis en place plus rapidement

- ➔ À faire avancer en lot 1 dans la priorisation car ce projet sera pris en charge par le GAL

En termes de mise en place d'actions du PCDR par un travail concret de la CLDR, le Collège propose d'ouvrir deux nouveaux GT :

- FP 2.1 Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
- FP 2.2 Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Questions / commentaires de la CLDR

1. Priorité du projet de l'ancienne cure de Sart:

- L'ancienne cure de Sart, tombe en ruine, pourquoi le projet du CRCS passe-t-il avant ?
 - La situation, bloquée au moment de la clôture du PCDR s'est débloquée depuis. Le projet avait été mis en lot 3 avec l'espoir de pouvoir activer le projet rapidement malgré tout. La CLDR était, et est encore consciente de l'urgence de redonner un lieu de rencontre correcte aux habitants de Tilly.

2. Changement de lot pour certaines fiches-projets (FP) :

- Pourquoi certaines FP changent-elles de lot ?
 - Les lots ont une valeur indicative de priorisation établie lors de la conception du PCDR. Ils font également état de la maturité des projets au moment de la clôture du PCDR. Au moment de la mise en œuvre, les projets peuvent changer de lots et être activés en fonction des opportunités.

3. Liaison SDA – Carrefour des 4 bras :

- Qui bloque ce projet (qui est un projet du SPW)?
 - Lors de la précédente législature, la région voulait mettre la piste cyclable derrière les arbres ; recours des agriculteurs concernés par des expropriations. Proposition de la Commune d'abattre certains arbres et d'en replanter en grand nombre de l'autre côté. La Commune a l'espoir de relancer la réflexion avec le nouveau Ministre. Pour ce faire, la Commune a adressé un courrier. Une réunion pourrait avoir lieu prochainement.

4. Budget annuel :

- Y a-t-il un risque que le budget du développement Rural soit réduit de manière pérenne ?
 - Le budget du DR est alloué annuellement. Cette année, il est réduit d'environ 30%, mais il y a un espoir d'une modification budgétaire pour une réallocation de budget.
 - Les membres souhaitent être impliqués dans la réflexion si des projets devaient être revus ou supprimés pour cause de manque de budget.

5. Satisfaction des membres :

- Un membre tient à dire qu'il est très content, il y a des projets dans chaque village.
 - Cela pourrait effectivement être un critère de choix si choix il devait y avoir.

6. Deadline pour les lots :

- Y a-t-il une deadline pour les lots ?
 - Comme les lots ne sont pas figés dans le temps (mobilité des projets entre ces lots), la seule deadline est la période de validité du PCDR : 10 ans

5. Actualisation de 2 FP

Comme expliqué lors de la proposition de programme de travail pour 2025, la Commune a souhaité prendre les devants et monter les dossiers de demande de convention des 2 premiers projets (DR) :

- *FP 1.2 Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal*
- *FP 1.11 Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville*

Pour ce faire, il a fallu actualiser les fiches projets. Les explications de ce travail, mené par la Commune, en collaboration avec la FRW et d'autres partenaires sont reprises dans l'annexe 1.

Questions / commentaires de la CLDR – Liaison Gare-Abbaye

1. Possibilité de zone cyclable :

- Y aurait-il une possibilité de faire tout le tronçon en zone cyclable plutôt que piste suggérée ? Les cyclistes peuvent rouler au milieu et les voitures doivent laisser le vélo prioritaire. De plus, la zone cyclable coûte moins cher et est plus sécurisante. La piste suggérée peut être dangereuse quand il pleut, la couleur est lisse et les cyclistes glissent (à tenir compte dans la FP). Pourrait-on imaginer jusqu'à l'abbaye en zone cyclable ?
 - La question sera étudiée ;
 - Vu le nombre de passages et la vitesse à cet endroit, certains membres trouvent l'idée d'une piste cyclable très dangereuse ;

2. Alternatives :

- Pourquoi ne pas faire comme entre Sart et Villers ?
 - C'est une voirie communale.
- Pourquoi ne pas utiliser les chemins qui existent ?
 - Les cyclistes qui le veulent pourront également utiliser la liaison prévue pour les piétons et PMR ;
 - Pas très sécurisant pour les piétons vu l'étroitesse à certains endroits.

3. Traversées sécurisées :

- Pourquoi fait-on traverser 2 fois les gens ? Ces traversées sont moyennement sécurisées, mieux vaut rester sur la rue du chemin de fer et marcher sur la rue ou continuer sur un seul trottoir.

4. Aménagement du chemin vers la ferme de l'abbaye :

- C'est peut-être l'opportunité d'aménager le chemin qui monte vers la ferme de l'abbaye et de créer un trottoir, permettant de rester sur un seul côté de la rue et de visiter la ferme. On pourrait imaginer une rampe pour aboutir à la ferme du moulin. Pourrait-on envisager une rampe d'accessibilité ?
 - La pente ne permettrait probablement pas aux chaises roulantes d'y monter et les coûts seront beaucoup plus élevés aussi.

- Est-ce qu'il y a beaucoup de personnes en chaise qui sortent du train ? Les personnes de l'ASBL CORDIANTE prennent les escaliers, ce n'est pas évident pour eux, il y a une corde. On pourrait étudier la possibilité d'aménager. (Aménagement de l'allée vers la drève, des et du trottoir)

➤ Se pose ici la question du budget.

5. Passage par le boulevard Neuf :

- Pourquoi ne pas passer par le boulevard Neuf ?
 - La Commune y a pensé, mais les quelques maisons après le chemin de fer n'ont pas d'autres endroits pour se garer que devant chez eux. Le trottoir est trop étroit et impossible à élargir. La route est déjà étroite. Le passage là-bas avait été pensé et abandonné.

6. Nécessité de la liaison :

- Cette liaison est nécessaire, mais les différentes possibilités doivent être discutées et évaluées.

7. Sécurité des piétons et cyclistes :

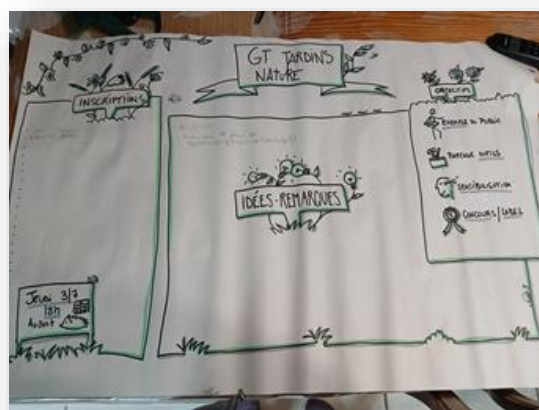
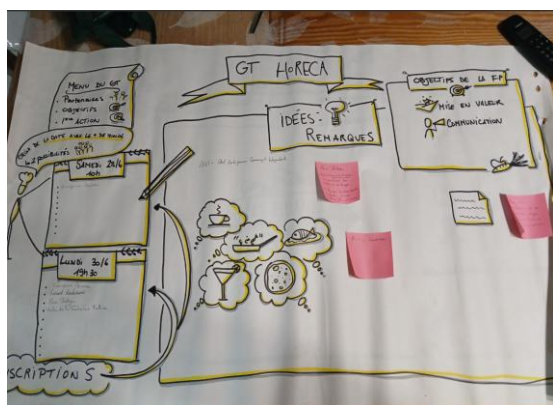
- Dans le sentier derrière la ferme le croisement piétons et cyclistes risque d'être compliqué.
- Le balisage vers ces sentiers doit être fait uniquement pour les piétons.

8. Groupe de travail :

- Ne faudrait-il pas refaire un groupe de travail pour cette liaison ?

6. Lancement de 2 nouveaux GT

Comme expliqué dans la proposition de programme de travail 2025, la Commune souhaite lancer 2 nouveaux GT avec la CLDR. L'explication de ces GT est reprise dans l'annexe 1. Les membres intéressés d'y participer sont invités à s'inscrire sur les 2 panneaux disposés dans la salle. Les membres peuvent également ajouter leurs premières propositions d'idées.



Questions / commentaires de la CLDR (GT HORECA)

1. Utilité des Groupes de Travail :

- À quoi cela sert-il de donner son avis si l'on n'est pas commerçant ?
 - Les groupes de travail (GT) permettent de partager des expériences et des connaissances entre les membres, ce qui peut être bénéfique pour tous, qu'ils soient commerçants ou non.

- Le GT peut interroger l'Horeca sur l'entité, ce qui peut aider à mieux comprendre les besoins et les défis des commerçants locaux.

2. Invitation du CESI (Club des entrepreneurs Commerçants et Indépendants Villersois) :

- Oui, le GT peut inviter le CESI. Cela permettrait de questionner l'ensemble du CESI et de faire des connexions utiles.
- M. VANDERROOST, en tant que Président du club des entrepreneurs, peut faciliter les interactions et les connexions entre les membres du GT et les entrepreneurs locaux.

Contenu des panneaux pour la préparation des GT :

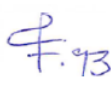
GT HORECA	
Date choisie : le lundi 30/6/25, 19h30	<u>Idées-Remarques</u> • Connexions avec le CESI • Améliorer les contacts • Écouter les désidératas, souhaits, besoins de l'Horeca et des producteurs locaux
<u>Inscrits :</u> • Françoise MERCIER • Vincent VANDERROOST • Eric BALZA • Mathieu VENTRE DE LA TOULOUBRE • Quentin MERCIER	

GT Jardins gestion naturelle	
Date choisie : le jeudi 3/7, 18h (avant la conférence sur le Hérisson)	<u>Idées-Remarques</u> • Associer ADALIA • Faire le lien avec le Plan de gestion différencié
<u>Inscrits :</u> • Julien CLAESSENS • Nadia EL ABASSI • Quentin MERCIER	

7. Divers et verre de l'amitié

Pas de divers

La réunion se termine autour d'un verre de l'amitié

Charles TRAORE, Président de la CLDR 	Eric BALZA, Échevin du Développement Rural 	Marie BURETTE, Secrétaire pour la FRW 
--	--	---



Fondation Rurale
de Wallonie



Réunion de la CLDR

le 22 avril 2025

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville



Sommaire



Welcome

01

Accueil des nouveaux membres

02

Introduction et approbation CR

03

*Rétrospective depuis passage en
PAT*

04

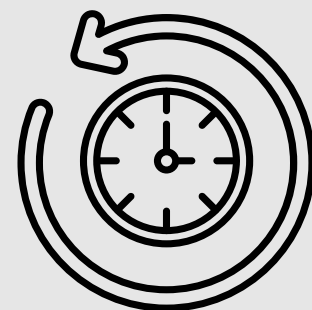
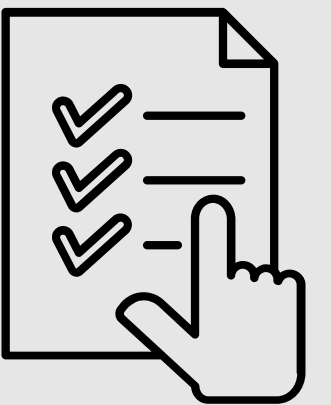
*Proposition programme de
travail 2025-2026*

05

Actualisation de 2 FP

06

Lancement de 2 GT



Accueil des nouveaux membres

Welcome

01

L'opération de Développement Rural

ODR = Opération de Développement Rural

- **Processus participatif**
- mettre en œuvre un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**
- **Territoire communal**

PCDR= Programme Communal de Développement Rural

- **Outil** communal
- Fixe des **objectifs clairs** à atteindre (stratégie) et des réalisations concrètes à entreprendre (29 projets) pour 10 ans
- **Participatif !** Le processus est accompagné par la Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**)
- La Wallonie finance certains projets définis jusqu'à **80% de subsides**



Les étapes de Opération de développement Rural

2025

2035

**Elaboration
du PCDR**

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)



Diagnostic
Stratégie Fiches projets
Dynamique et
actions mobilisatrices

- Mise en œuvre des projets
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

PCDR de Villers-la-Ville

- Une étude socio économique de la Commune
- Un diagnostic partagé
- Une stratégie



- 33 projets (lot 1, lot 2, lot 3) planifiés (planification évolutive)



Elaboration terminée en juillet 2024

La participation citoyenne



- Des consultations dans chaque village
- Des consultation de publics spécifiques
- un Hakathon
- Une CLDR
- Divers partenaires

**PILOTÉ PAR LA COMMUNE !!!
(DÉCISIONS FINALES PAR LE
CONSEIL COMMUNAL)**

LOT 1	
1.1	Améliorer le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis
1.2	Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal
1.3	Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)
1.4	Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels
1.5	Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules <u>Tarlier</u> à Villers-la-Ville
1.6	Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation
1.7	Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés
1.8	Aménager la place de <u>Marbisoux</u> de manière conviviale en y intégrant la biodiversité
1.9	Mise en place de projets participatifs citoyens
1.10	Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras
1.11	Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville

LOT 2	
2.1	Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
2.2	Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
2.3	Renforcer la gestion des eaux de ruissellement
2.4	Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale
2.5	Aménager un parc public à la cure de Sart-Dames-Avelines
2.6	Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
2.7	Créer une aire de bivouac
2.8	Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment pour les chauves-souris
2.9	Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois

PCDR de Villers-la-Ville

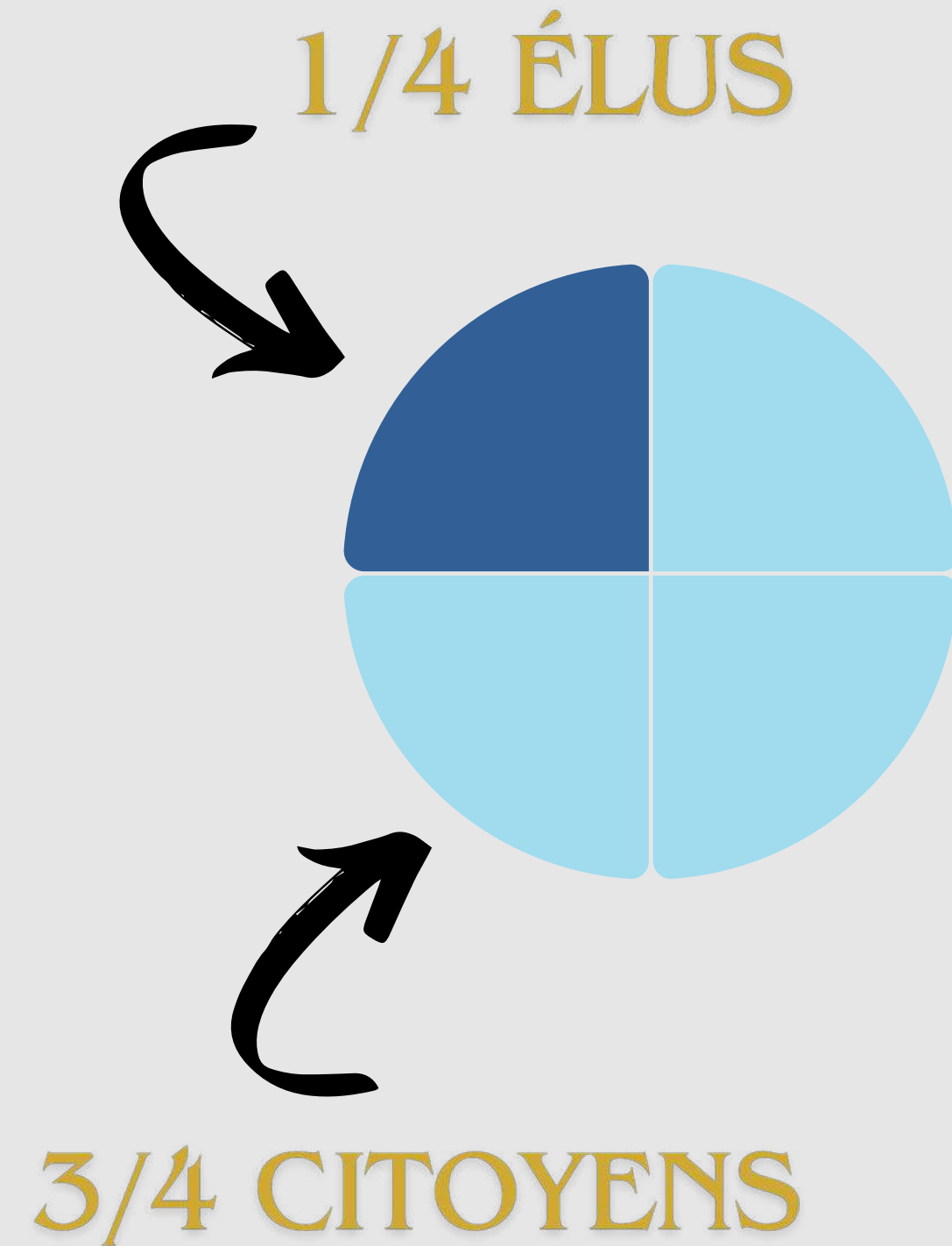
Lot 3: fin du PCDR et Opportunités 13 PROJETS

LOT 3	
3.1	Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé
3.2	Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux
3.3	Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations
3.4	Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans
3.5	Planter des installations de production d'énergie locale et durable
3.6	Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI
3.7	Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye
3.8	Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité
3.9	Revitaliser les écosystèmes humides de vallées
3.10	Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons
3.11	Création d'un Tiers Lieu Rural dans la Ferme de l'Abbaye
3.12	Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village – Atelier rural et centre de services
3.13	Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly

La CLDR - Commission Locale de Développement Rural

Organe consultatif officiel de la Commune chargé de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation du PCDR (60 pers. Max), la composition est arrêtée par le Conseil Communal

- **39 membres** en 2025
- 9 conseillers communaux + 30 citoyens (dont 4 nouvelles candidatures en janvier 2025))
- Un **Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)**
- **4 réunions par an** obligatoires (au min.)
- **Réunions plénières, groupes de travail et visites de terrain**
- Suivi de la participation

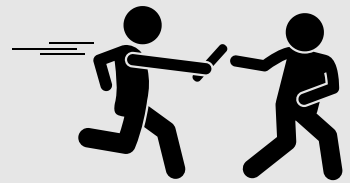


La CLDR

Son rôle, ses missions



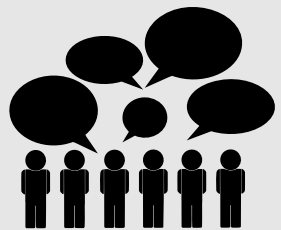
Elaborer, suivre et évaluer le Programme Communal de Développement Rural



Relayer les aspirations de la population



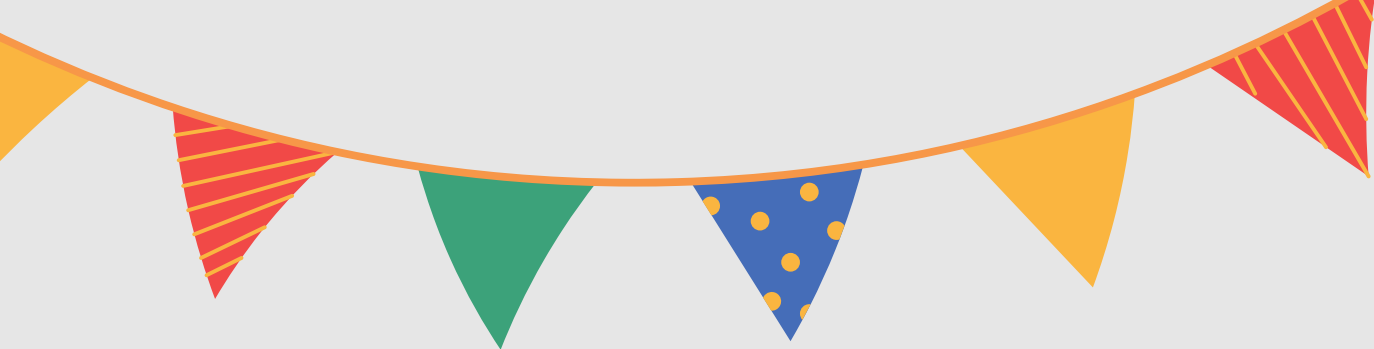
Proposer des idées pour le développement du territoire



Répondre à des **demandes d'avis**



Porter des **projets et des actions mobilisatrices**

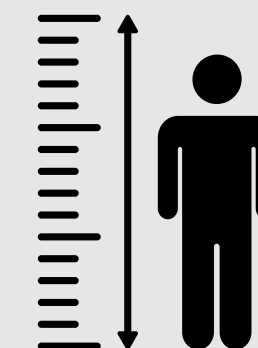


Convivialité

RESPECT



Prise de hauteur

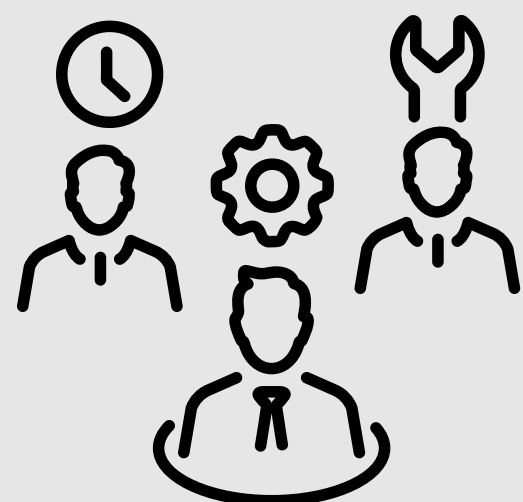


*à l'échelle de la
Commune / du village*

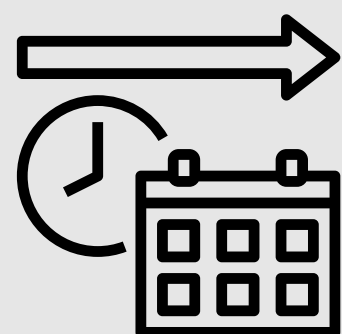


SUCCÈS

Rôle de chacun



*Court terme et
long terme*





AVEZ-VOUS DES
QUESTIONS?



Fondation Rurale
de Wallonie



Réunion de la CLDR

le 22 avril 2025

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville



Sommaire



Welcome

01

Accueil des nouveaux membres

02

Introduction et approbation CR

03

*Rétrospective depuis passage en
PAT*

04

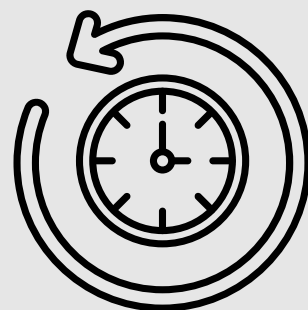
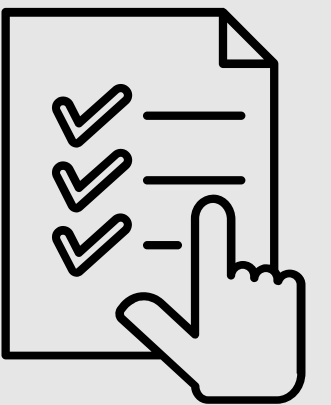
*Proposition programme de
travail 2025-2026*

05

Actualisation de 2 FP

06

Lancement de 2 GT



2 Introduction et approbation du CR

Welcome

Renouvellement de la CLDR

Nouveau quart communal

Nouvel échevin du DR

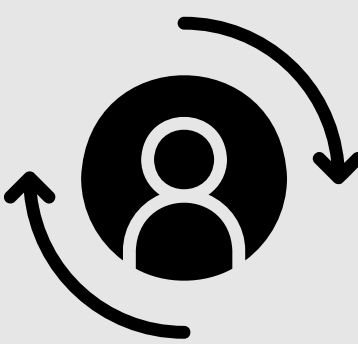
- Eric BALZA (Echevin du PCDR)
- Jean-Pierre BRICHART
- Emmanuel BURTON (Bourmestre)
- Nadia EL ABASSI
- Martine FRERE-RICHARD
- Charles TRAORE (Président de la CLDR)
- Hervé VAN DER SCHUEREN
- Philippe VANHOLLEBEKE
- Cédric VERMEIREN

Démissions

- Manon CROSSET
- Frédéric PHILIPPE
- Olivier STRENS
- Philippe SRENS

Nouveaux membres

- Christophe DUBOIS
- Nicole LARDINOIS
- Dany MOREL
- Mathieu REMY



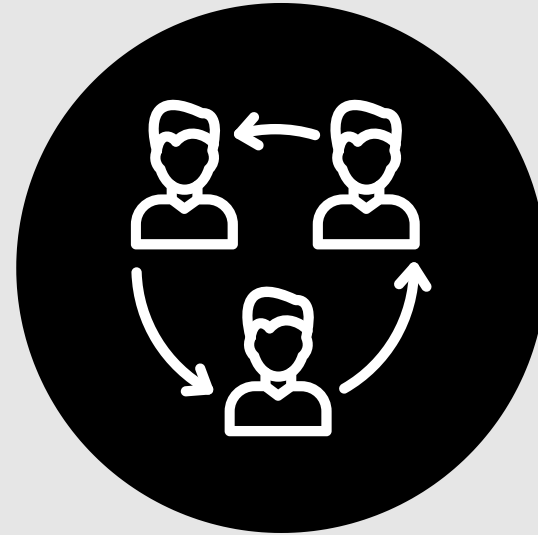
Nouveaux membres et démissions

≡Welcome≡

Faisons connaissance!

Questions communes

- Prénom /Nom
- Village
- Métier/ancien métier



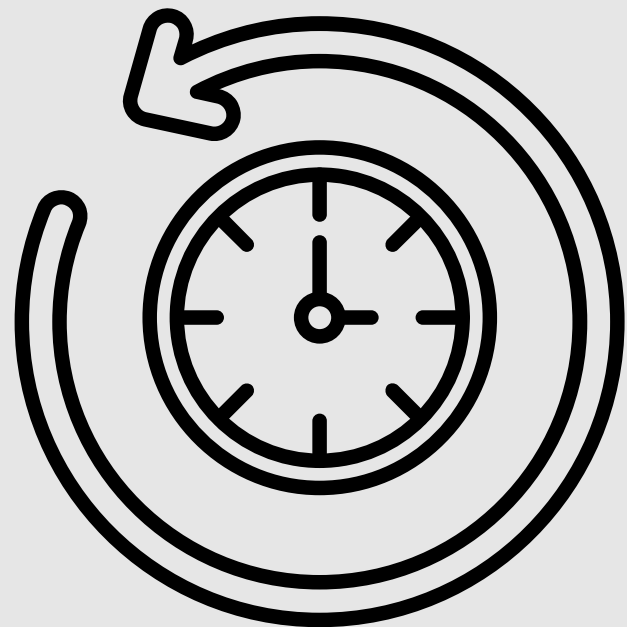
Questions gourmandes

PÈCHE UNE QUESTION GOURMANDE

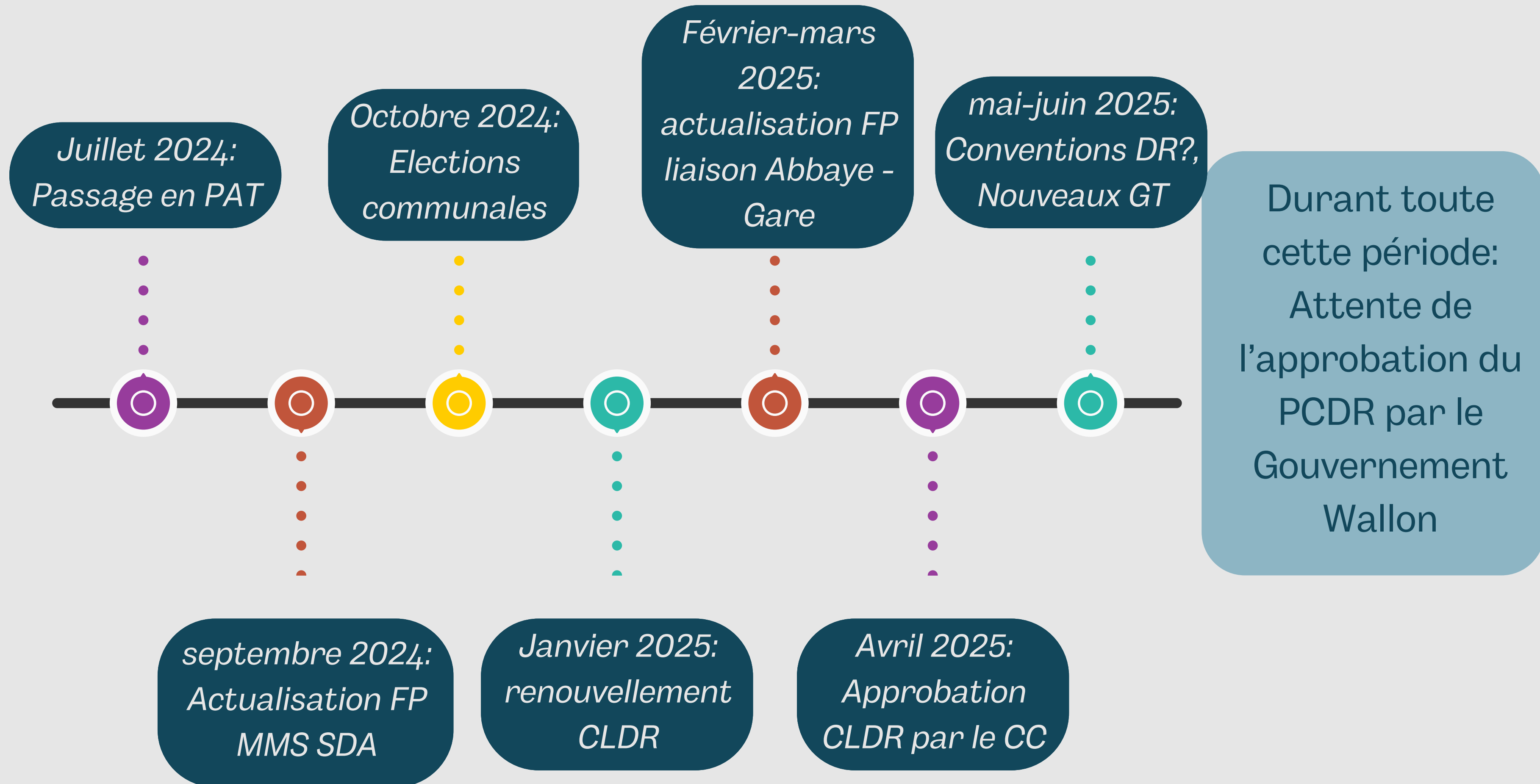
- **Rouge:** Endroit préféré dans la commune
- **Vert:** Resto préféré dans la commune
- **Orange:** Événement/fête préféré(e) de la commune
- **Jaune:** Promenade préférée de la commune



3 Rétrospective depuis le PAT



Que s'est-il passé depuis le passage du PCDR en PAT?



4 Proposition programme de travail 2025-2026



Proposition pour 2025

Projets

- FP 1.2 Création d'une **maison multiservices** à Sart Dames Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal
- FP 1.11 Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre **l'Abbaye à la gare** et le centre de Villers-la-Ville
- FP 3.1 Faciliter les travaux de modification du lien piéton **entre les arches de l'Abbaye et le Chalet** de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé
- FP 1.7 Créer et publier des **cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires**, sécurisés et balisés



GT de la CLDR - Actions

- FP 2.1 Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
- FP 2.2 Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux

Proposition pour 2026

Projets

- FP 3.I3 Création d'une **Maison de village** et de ses abords à Tilly
- FP I.5 Création d'une **Maison Multiservices** et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville
- FP I.I0 Aménager un **tronçon cyclo-piéton** en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras
- FP I.I Embellir le **réseau de promenades** par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis
- FP 2.7 Créer une aire de **bivouac**



GT de la CLDR - Actions

- Faire le bilan des 2 GT 2025 et définir les suites
- En fonction lancement d'un nouveau GT ou non

5 Actualisation de 2 FP



FP 1.2 Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal

Actualisation de la FP nécessaire

- Mauvaise estimation budgétaire dans la FP initiale
- Mauvais calcul des subsides DR

=> Nécessité de revoir le projet un peu à la baisse pour raisons budgétaires

Evolutions Principales:

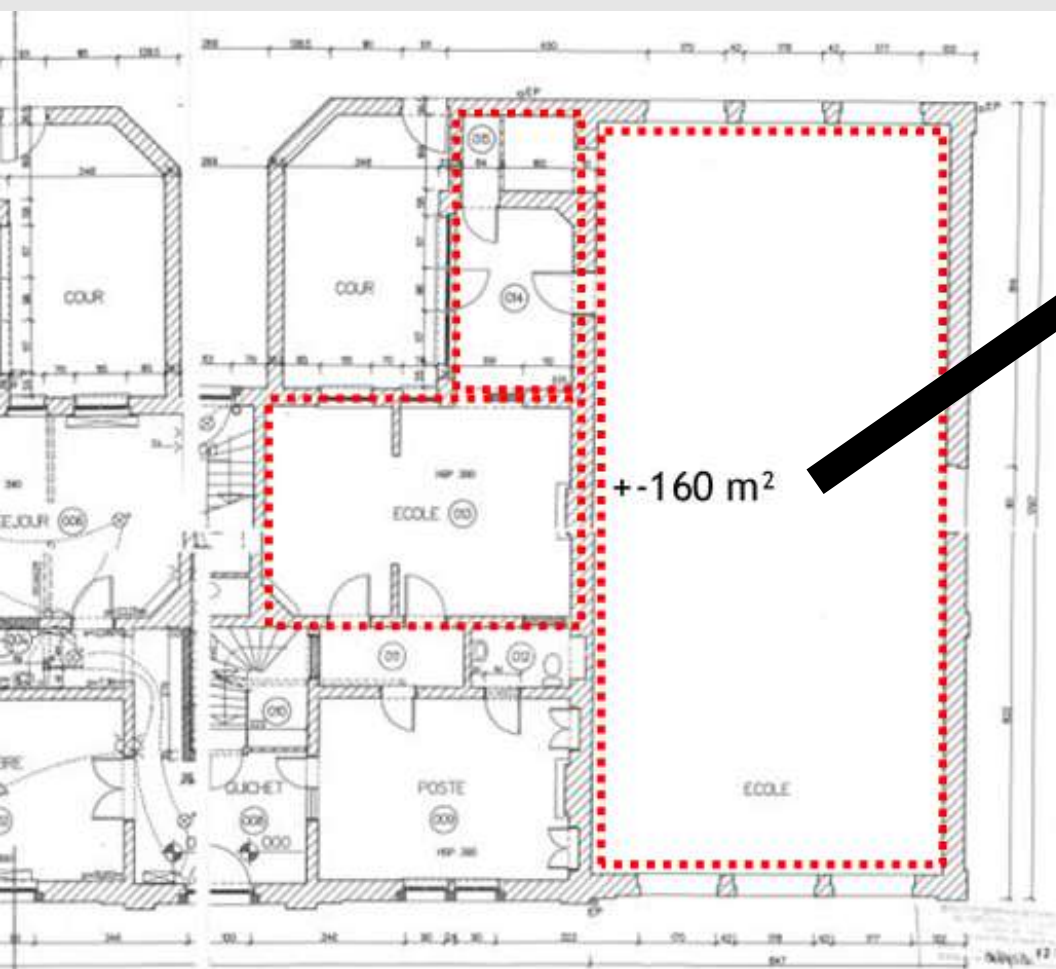
Phasage travaux et Réduction intervention sur bâtiment I:

- *aile droite phase I projet DR,*
- *reste sur fond propre par après*



Lot 1

*Rénovation aile droite bâtiment 1
pour pouvoir accueillir la donnerie*



1 : Salles où la donnerie pourra être déménagée



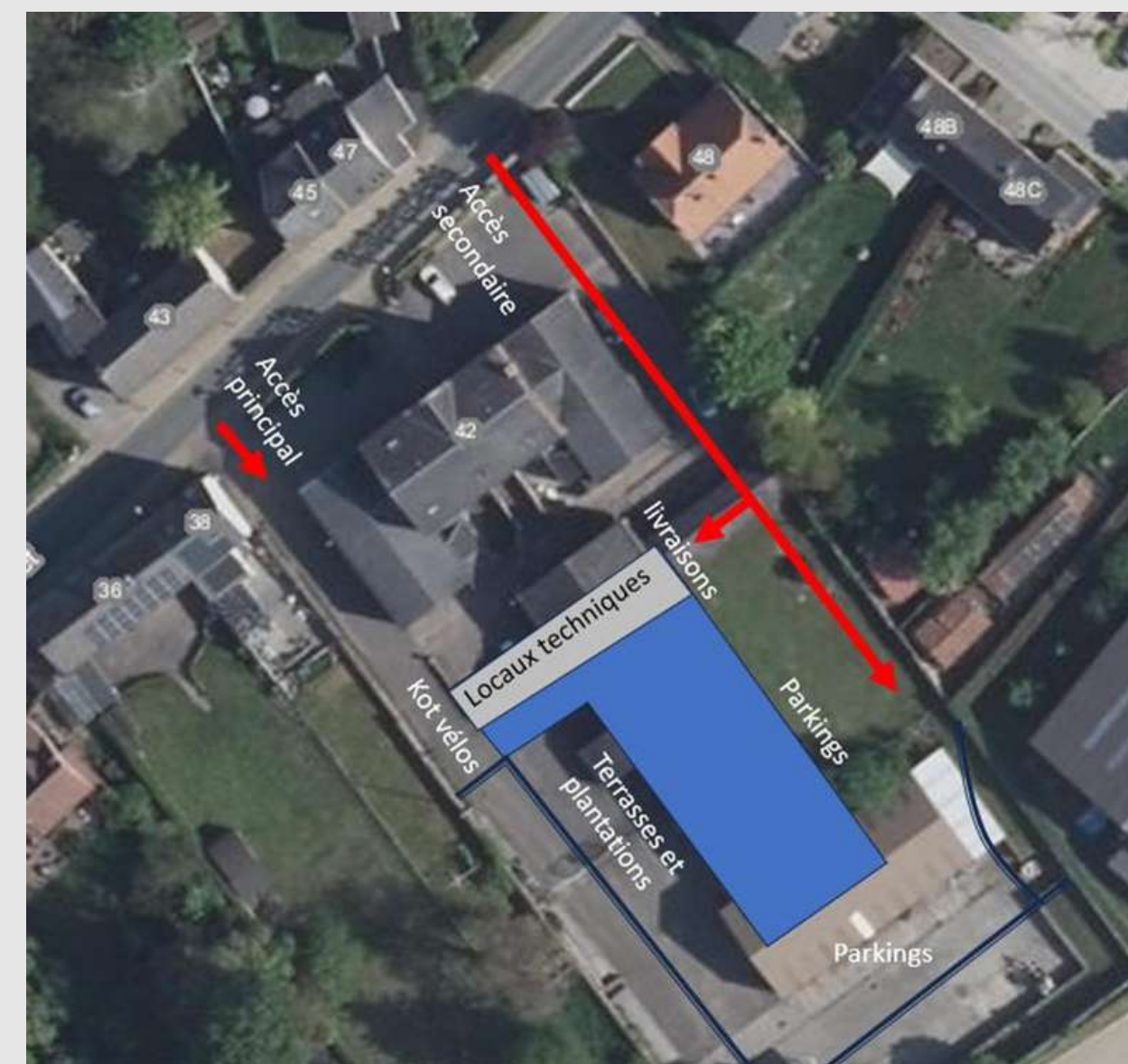
Lot 2

*Bâtiment 2: Démolition
/reconstruction ou Rénovation*

Bâtiment 3: Démolition

Lot 3

*Abords: Réaménagement et
augmentation du parking*



Estimation budgétaire actualisée

Partie	Part communale (TVAC)	Part DR (TVAC)	Total (TVAC)
Bâtiment 1 (aile droite)	89 172	356 688	431 486
Bâtiment 2 (option rénovation) + démolition bâtiment 3 - OPTION 1	993 676,2	323 312	1 316 988,20
Bâtiment 2 (option démolition reconstruction)+ démolition bâtiment 3 - OPTION 2	1 488 139,07	323 312	1 811 451,07
Abords	446 925,6	0	446 925,6
TOTAL (Option 1)	1 529 773,8	680 000	2 209 773,8
TOTAL (Option 2)	2 024 236,67	680 000	2 704 236,67

D'autres
subsidés seront
demandés
(UREBA, Espaces
verts, Droits de
tirages,...)

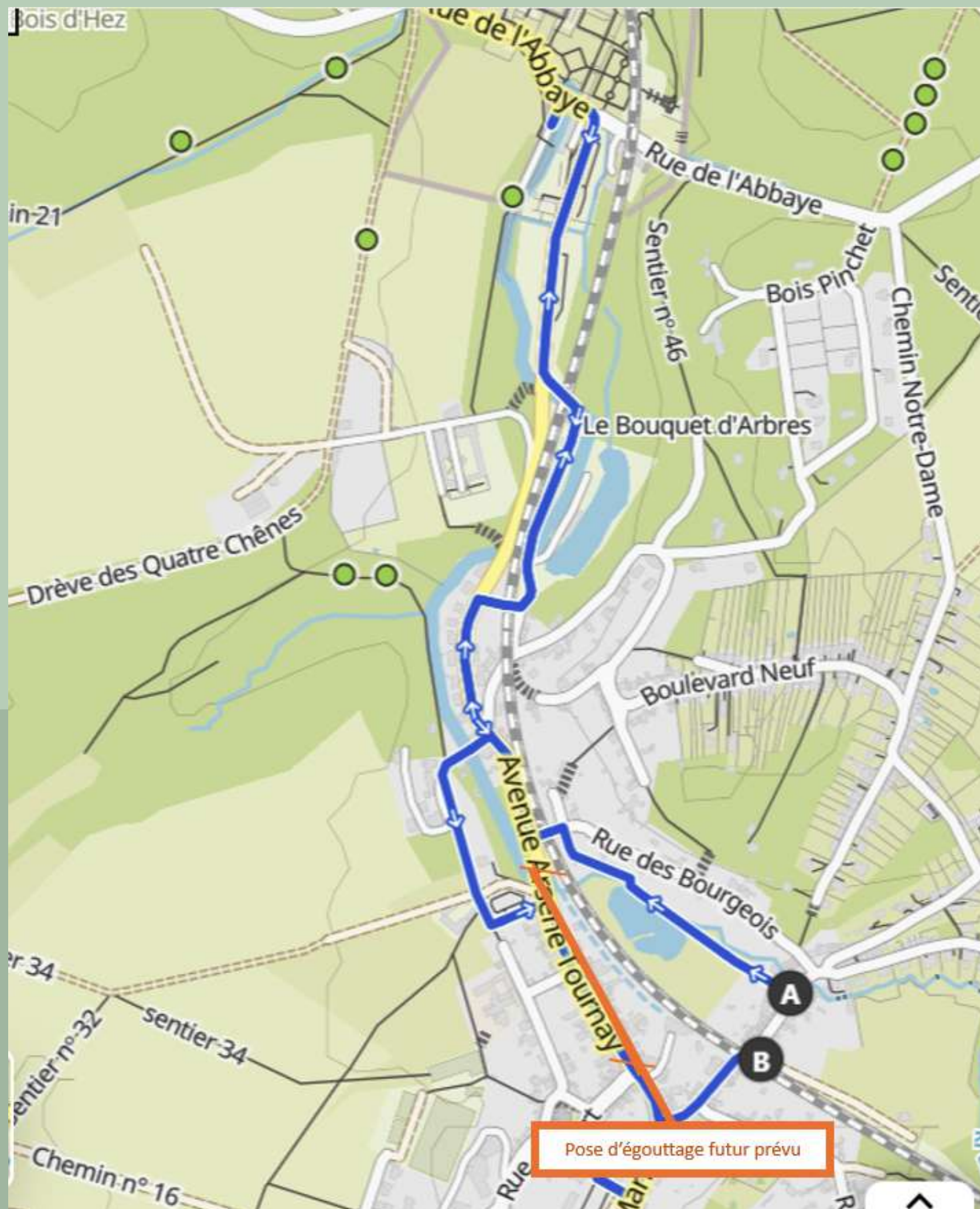
Liaison piétonne et Cyclable Abbaye de VLV – Gare

Proposition de tracé et d'aménagements



Etat de la Réflexion:

- 2023-2024: finalisation du PCDR et création de la FP (attente de signature)
- Janv. 2025: Rencontre entre le GAL, la Commune, la FRW et le VERTTTT pour analyser la FP du PCDR et proposer une alternative
- Février 2025: Test du tracé piéton par la Commune avec reportage photo
- Mars 2025: Reflexion sur les aménagements nécessaires (réunion Commune FRW)
- 19 mars 2025: GT Mobilité : avis sur les propositions
- 20 mars 2025: rencontre Commune- SPW- AWAP- Abbaye pour 2 projets: liaison Gare-Abbaye et trottoirs des arches de l'Abbaye.



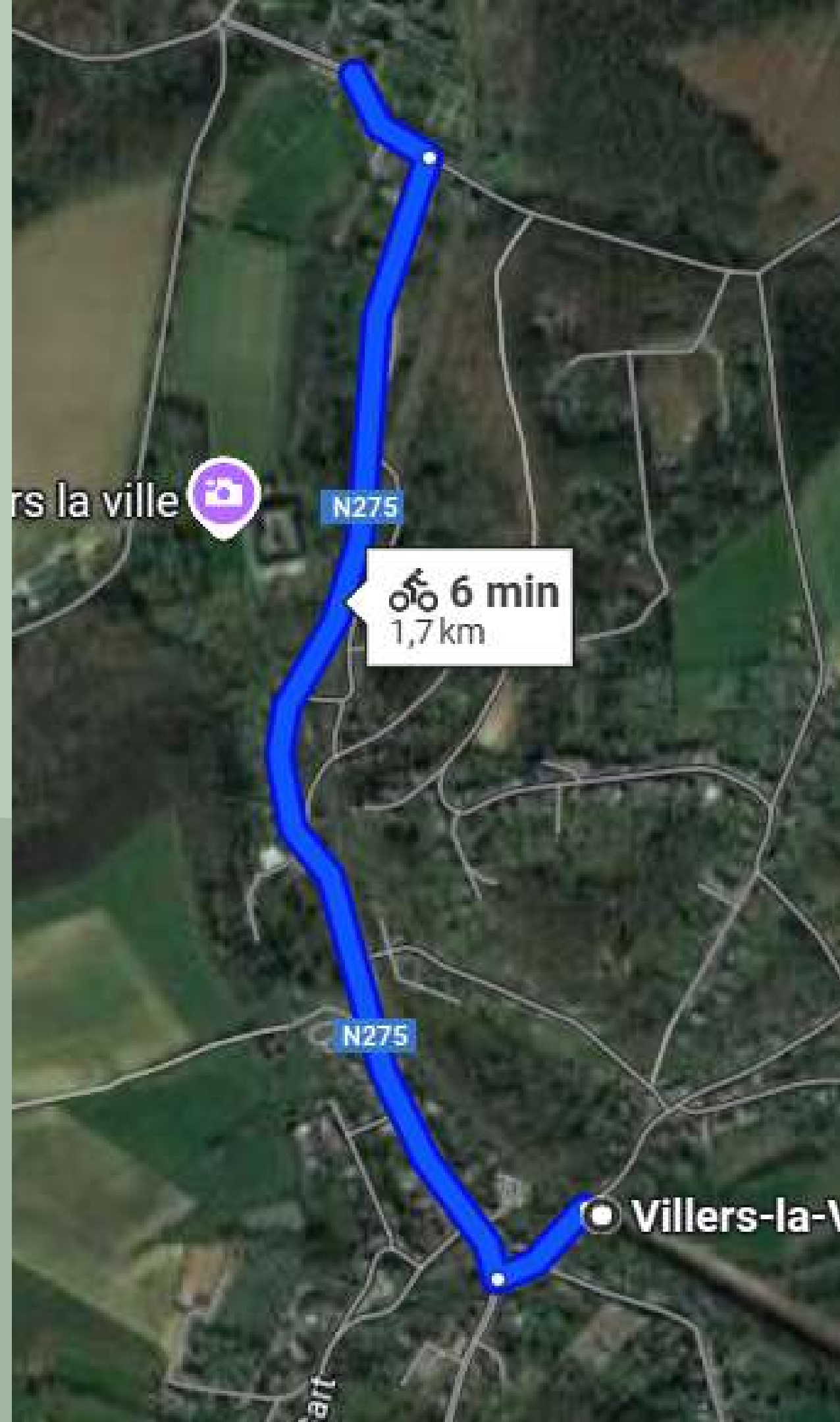
Proposition: 2 tronçons différents:

- Vélos via A. Tournay + G. Speeckaert



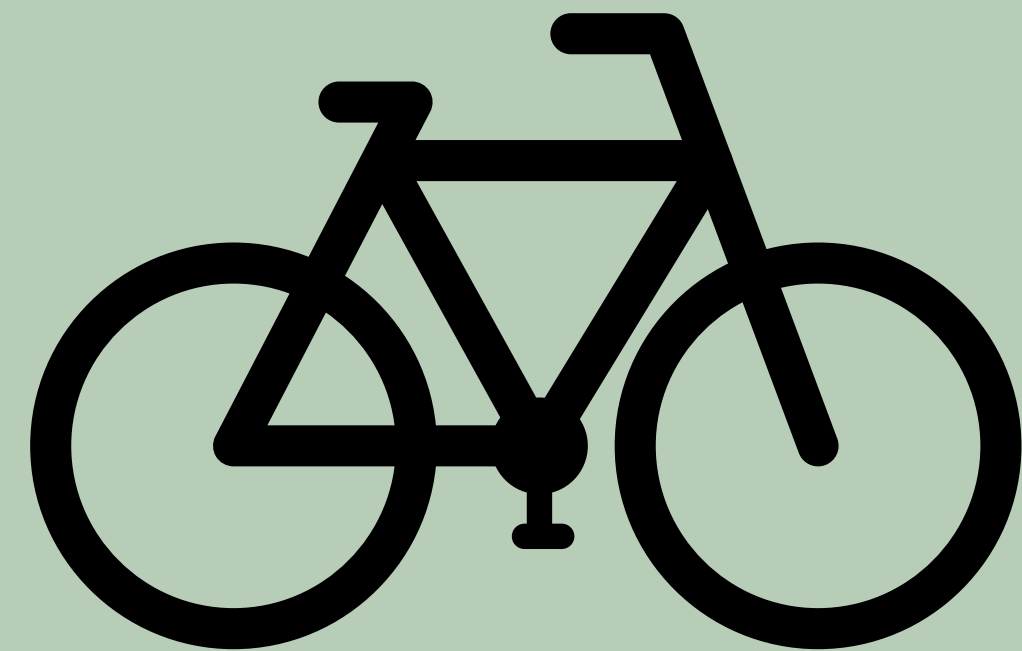
- Piétons (tracé bleu sur la carte) nécessitant des aménagements

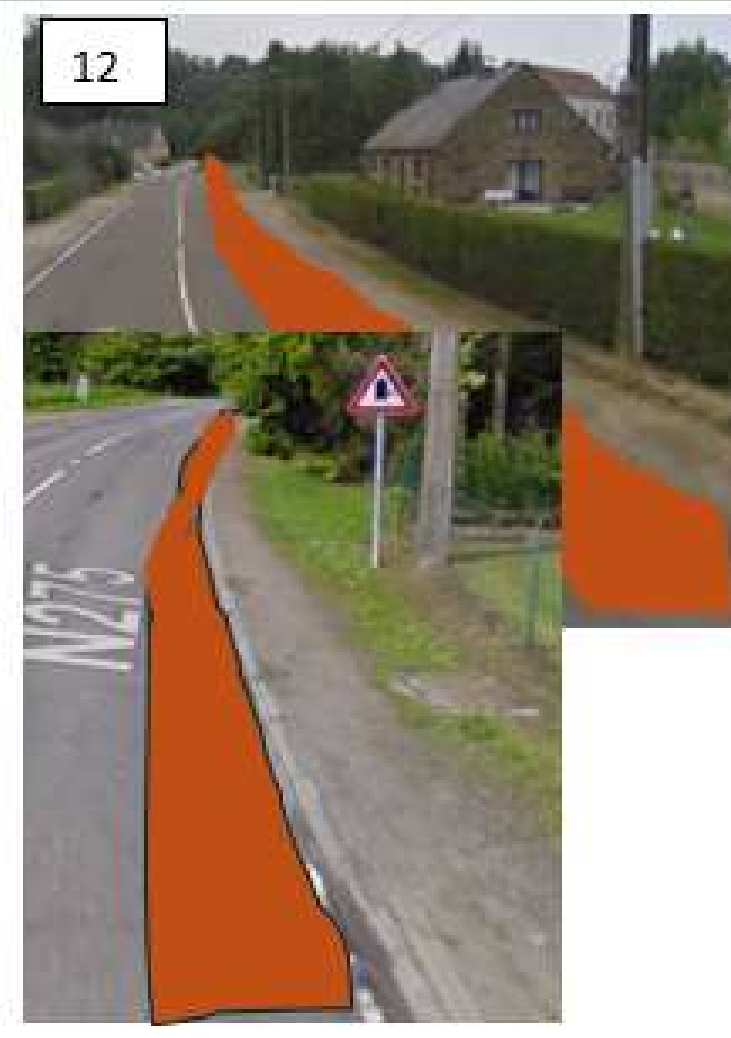


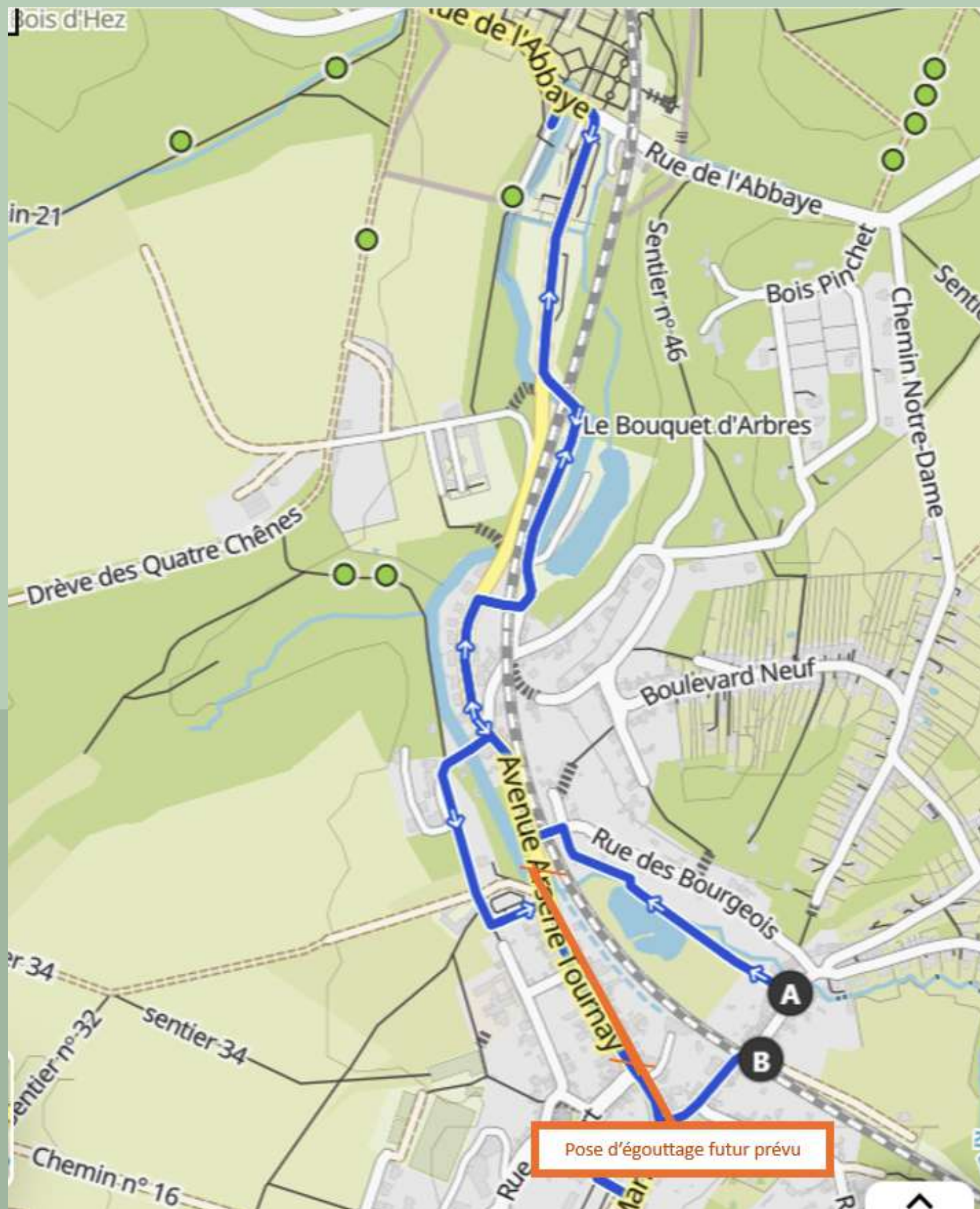


à Vélo:

- via rue A. Tournay et rue G. Speeckaert
- aménagement d'une **bande cyclable suggérée** (via le SPW car route régionale)







Proposition: 2 tronçons différents:

- Vélos via A. Tournay + G. Speeckaert

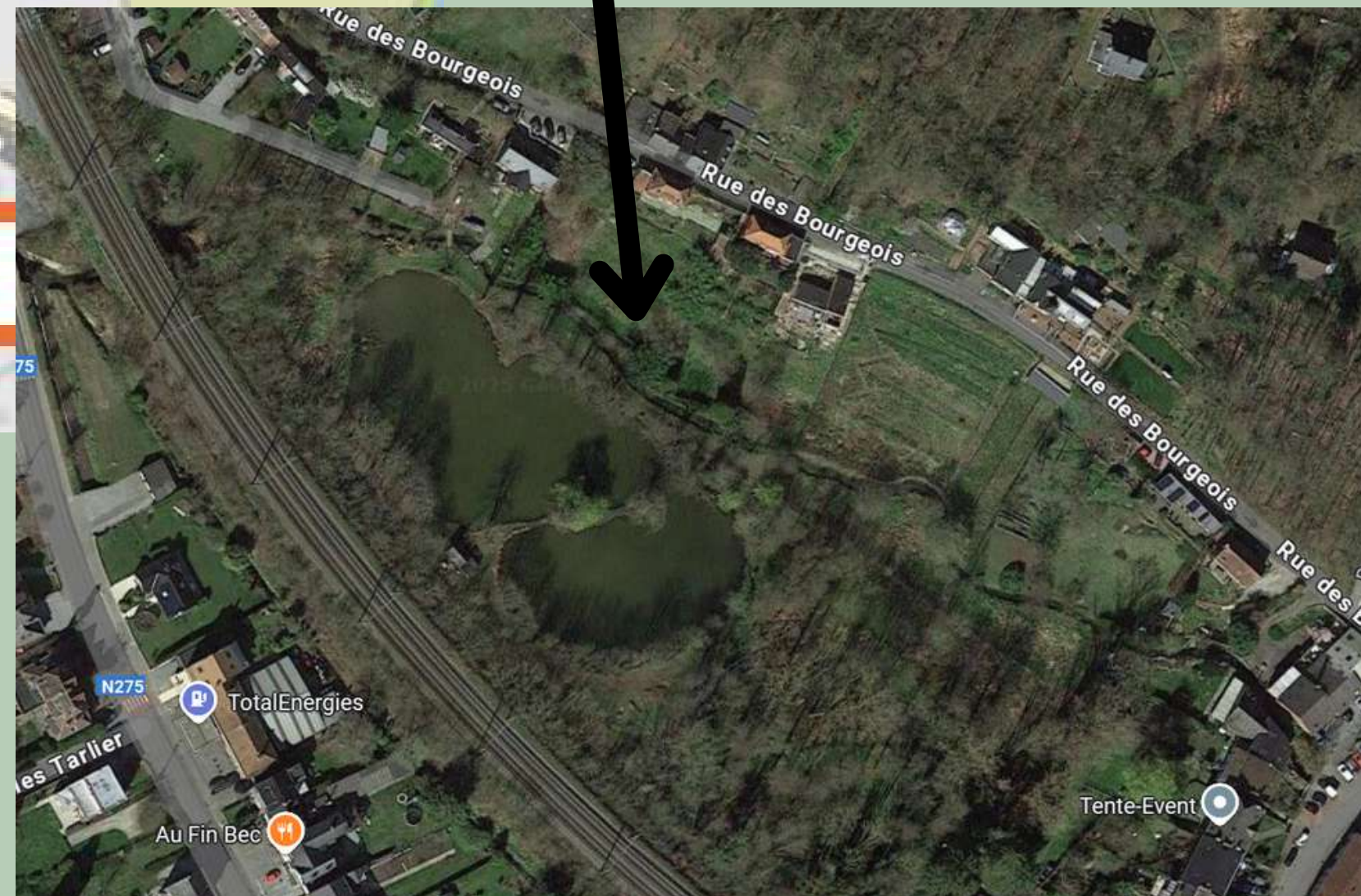
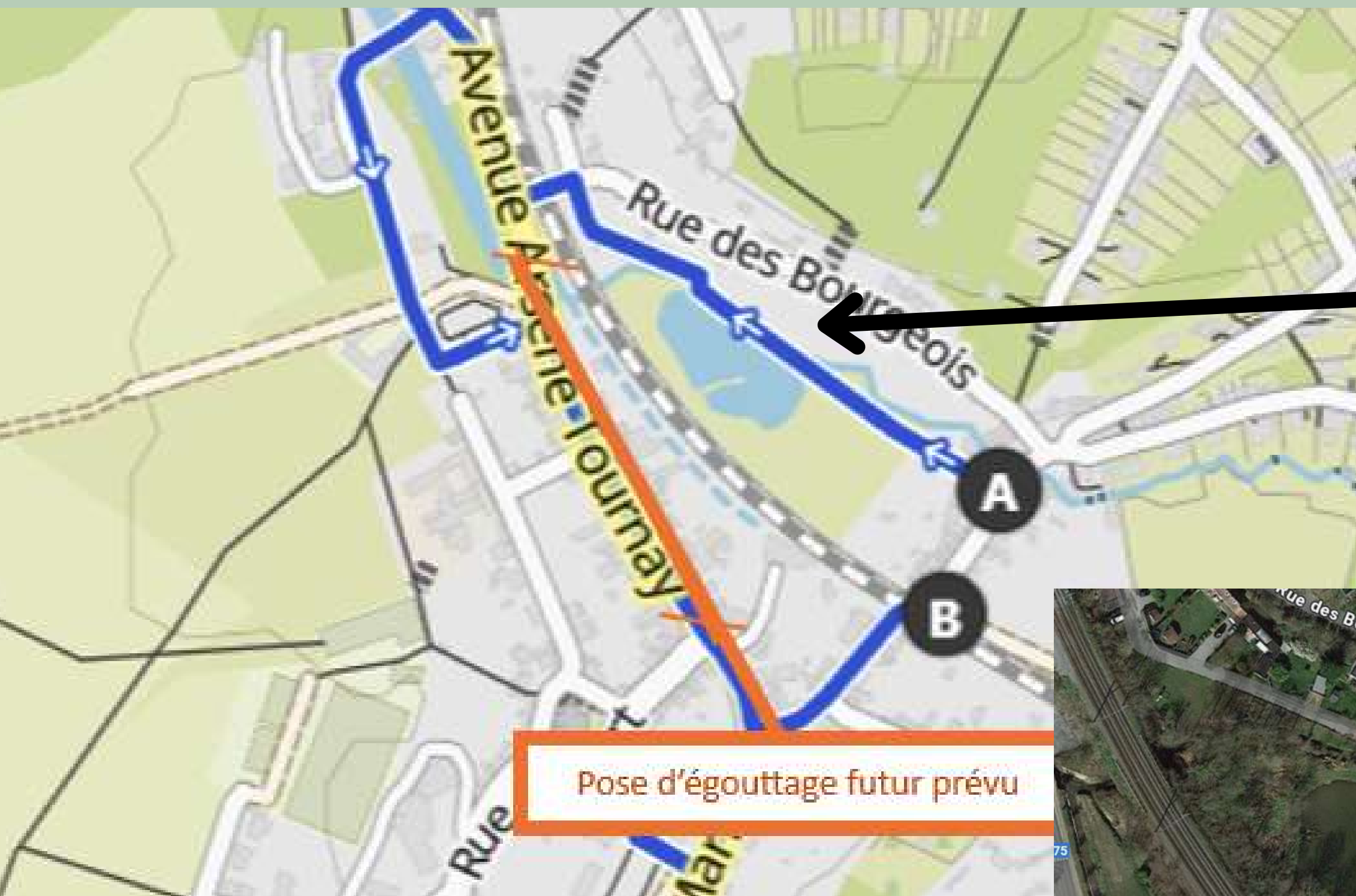


- Piétons (tracé bleu sur la carte) nécessitant des aménagements



le sentier des canards est une servitude sur terrain privé:

- besoin d'une convention.
- Aménagement d'un revêtement adéquat perméable et écologique pour permettre le passage des PMR aussi.



Liaison piétons



le sentier des canards





Poursuite via la rue du
Goddiaarch

Aménagements :

- zone partagée (Z20)
- type d'aménagement repris dans une fiche sécurothèque (à vérifier avec l'AWAP) permettant le passage des PMR

Partie du tronçon sur l'Av.
Speeckaert



via la rue du Goddiarch
Aménagements : Zone
partagée Z20

Création zone partagée Z 20



Création zone partagée Z 20

Création zone partagée Z 20

Autres aménagements à prévoir :

- le rabaissement des trottoirs à divers endroits pour permettre le passage PMR
- Aménagement des trottoirs rue de Mellery sur 248 M
- Aménagement des différents carrefours avec rabaissement bordures
- prévoir des panneaux au niveau des ponts avec revêtements colorés au sol : Zones partagées Z 20
- le sentier derrière chez Courtain devra être aménagé avec un revêtement adapté perméable, écologique et résistant

Avez-vous des
questions ou des
remarques ?



6 Nouveaux GT pour 2025



FP 2.1 Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés

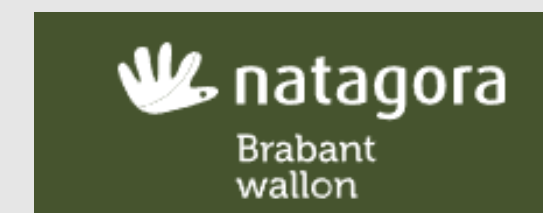
Jardins publics:

- RENFORCER LES COMPETENCES COMMUNALES
- MONTRER L'EXEMPLE PAR LA BONNE GESTION DES ESPACES PUBLICS

Jardins privés:

- PARTAGE DES OUTILS/GUIDES DE BONNES PRATIQUES AUX CITOYENS (SITE COMMUNAL)
- ORGANISATION DE JOURNEES DE SENSIBILISATION
- ORGANISATION DU CONCOURS DE JARDIN NATUREL

Partenaires: Administration communale, Nombreuses organisations actives sur le territoire : Natagora, GAL, CRIE, Jardins Partagés, Jardins de l'Abbaye....., Citoyens, Le Vignoble de l'Abbaye/des Avelines, Les golfs



FP 2.2 Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux



Soutenir l'Horéca et les producteurs locaux :

- Par la promotion des produits locaux à travers le secteur de l'HORECA
- Faire de la communication pour mettre en valeur les restaurateurs, cafetiers, traiteurs, producteurs locaux de la Commune
- Faire des événements pour mettre en valeur les restaurateurs, cafetiers, traiteurs, producteurs locaux de la Commune
- à définir mieux (surtout les actions)

Partenaires: GAL, producteurs locaux, HORECA, Epicoeur, Abbaye, Commission acteurs économiques de VLV, ...



À VOS INSCRIPTIONS! À VOS AVIS! À VOS IDÉES!



Entreprise Concordia

Merci pour votre attention !

Avez-vous des questions ?